En application des dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret presidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT «AADL» d'Annaba porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2018/AR 05/AADL/ Portant sur les études d'architecture et technique et le contrôle et le suivi des travaux de réalisation de logements - commerces et conciergeries avec VRD y compris les propositions de règlement (pour les opérations inferieures ou égales à 400 logts) :

400 Logements location-vente avec des locaux à usage commercial et professionnel, conciergeries avec VRD y afférent à CHERIA wilava de TEBESSA.

Lancé le 15/07/2018, et après l'évaluation des offres, l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement a attribué provisoirement l'offre comme suit :

Bureau d'étude	Note de l'offre technique/80 points	Note de l'offre financière/20 points	Le montant DA/TTC	Délai
BET ARCHIMED	61.5/80	20/20	55 846 500,00	32 mois

Selon les dispositions de l'article 82, alinéa 4 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les candidats et les soumissionnaires non retenus qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, doivent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Par écrit et selon les dispositions de l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les candidats qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire à un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire

Anep Annaba N° 23004190 Le Courrier d'Algérie du 3 novembre 2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ DU 8 MAI 1945 GUELMA
NIF : 411020000240004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment ses article 52 et 65, l'Université du 8 mai 1945 Guelma informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 01/SG-UG/2018 paru dans les journaux : ESSAKR en date du 25/09/2018 et Le Courrier d'Algérie en date du 26/09/2018 relatif au **«Gardiennage et sécurité des nouvelles structures de l'université du 8 mai 1945 - Guelma pour l'année 2019 renouvelable»,.**

Qu'après évaluation des offres suivant les critères arrêtés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu	NIF	Désignation de la prestation	Note technique sur 50 pts	Montant TTC DA		Observation
				Min	Max	
SARL PROSEG BASE Equipée N° 14 DAR EL- BEIDA Alger	001216099171055	Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°01/SG-UG/2018 relatif au gardiennage et sécurité des nouvelles structures de l'Université du 8 mai 1945 Guelma pour l'année 2019 renouvelable	35 PTS	31 844 400.00	36 199 800.00	Une seule Offre qualifiée techniquement

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public;

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher de l'université de Guelma , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis pour leur communiquer ces résultats, par écrit. Et tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la **commission sectorielle des marchés du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, 11 chemin Doudou Mokhtar- Ben Aknoun Alger** dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse.

Anep Annaba N° 23004201 Le Courrier d'Algérie du 3 novembre 2018

Assistant Classe "B"	sur titre	- Les titulaires d'un Diplôme de obtenu dans le cadre du décret N°98-254 du 17 août 1998; mo complété, susvisé, ou du Diplôm nu équivalent doit être délivré a avec la mention "assez bi

Les dossiers de candidatures doiven suivants:

1. Une demande manuscrite de par
et l'adresse complète du candidat, ave
ou l'Institut que le candidat souhaite p
2. Fiche de renseignements, dûment
web de la direction générale de la fonc
site web de l'Université de www.univ-
3. Une copie du titre ou du diplôme
4. Une copie de la pièce d'identité n
5. Une copie de l'attestation d'équiv
étranger);
6. Une copie du PV de soutenanc
diplôme de Magister);
7. Une copie du diplôme de Magi
diplôme de doctorat);
8. CV détaillé;
9. Certificat(s) d'inscription(s) au do
sement universitaire ou le Vice-Recte
3ème cycle et la formation supérieur en
gé de la formation supérieur en PG, c
chargé de la formation supérieur en P
10. Toutes attestations de travail
acquise par le candidat dans la fonct
après l'obtention du diplôme requis
le chef d'établissement (Recteur, Dir
de l'école nationale, Doyen de la F
échéant);
11. Tous travaux et études réalisés
échéant);
12. Copie de la revue pour les pub
13. Copie originale de la revue p
échéant);
14. Attestations de participation
naux + copie de la communication,
15. Autorisation de l'employeur p
de fonctionnaire au sein d'autres éta
démission en cas d'admission);
16. Une fiche familiale, pour les ca
17. Attestation ayant droit de
échéant);
18. Attestation ou la carte des pe
personnes handicapées qui ont la ca
postulé);
19. Enveloppe GF avec timbre et

Les candidats Admis doivent com pièces suivantes:

1. Copie du document justifiant l
national, certifiée conforme à l'origi
2. Extrait du casier judiciaire (Bul
3. Deux certificats médicaux (mé
4. Deux (02) photos d'identité;
5. Extrait de naissance originale.

.....

❖ Les dossiers de candidatures d
candidat lui-même, au niveau de la
mation de l'université Ferhat Abb
Campus principal El-Bez;

❖ La date limite de dépôt des d
(15) jours ouvrables à compter de
annonce dans les quotidiens natio

❖ Tout dossier incomplet, arriv
pas pris en considération.

Anep Const N°25112001 Le Courrier d'Algérie

آخر أجل لإيداع الطعون : 12 نوفمبر 2018 .